



# Bassin versant de l'étang de l'Or...

... UN ENJEU POUR L'AGRICULTURE !

## Edito



Dans un contexte socio-économique où les attentes de la société vis-à-vis de l'environnement deviennent de plus en plus fortes et de plus en plus exigeantes, le programme agro-environnemental du bassin versant de l'étang de l'Or, conduit en partenariat avec le Syndicat Mixte de Gestion de l'étang de l'Or prend toute son importance.

Le 1<sup>er</sup> bulletin s'est fait l'écho de ce programme. Aujourd'hui, il est temps de faire un point sur quelques **actions phares menées en 2007**.

En effet, dans ce 2<sup>ème</sup> bulletin vous trouverez la synthèse des actions réalisées en 2007 comme :

- l'animation de groupes de conduite raisonnée en viticulture,
- l'appui à la gestion avant et après traitement phytosanitaire dans les exploitations agricoles,
- la mise en place de campagnes d'analyses de sol concernant les reliquats azotés sur des parcelles en rotation plein champ,
- des diagnostics des systèmes d'irrigation,
- l'acquisition de références locales sur les engrais verts,
- les diagnostics biodiversité...

Des actions qui vous concernent, menées **par le monde agricole pour le monde agricole** sur lesquelles il était nécessaire de communiquer.

L'agriculture est une activité économique encore très présente sur le bassin versant de l'étang de l'Or et c'est tous ensemble que nous construirons les conditions d'une **agriculture durable** souhaitée et reconnue comme telle par tous ceux qui partagent avec nous ce territoire.

**Jean-Luc LEYDIER**

Président du Comité Agricole  
du Programme Agricole  
du Bassin versant de l'étang de l'Or



# Actions réalisées en 2007

## Rappel sur les enjeux du territoire...

- Préserver la qualité des eaux souterraines et superficielles.
- Maintenir les paysages et la biodiversité.

## ACTIONS MENÉES AUTOUR DES THÈMES PRIORITAIRES

### Limitation des risques phytosanitaires

#### ➤ Groupes de conduite raisonnée à destination des viticulteurs en caves coopératives et particulières



Sur le bassin versant, 30 viticulteurs se sont réunis régulièrement au cours de l'année pour être formés à la conduite raisonnée.

La conduite raisonnée en viticulture a plusieurs objectifs que le viticulteur s'efforce de

concilier : respect de l'environnement et de l'écosystème, respect de la santé de l'agriculteur et du consommateur, qualité organoleptique, rentabilité économique, pérennité de l'exploitation, maintien/amélioration de la fertilité à long terme et de l'activité biologique des sols.

#### ➤ Formation sur « Comment optimiser sa qualité de pulvérisation »

Cette formation, avait pour objectif d'apporter les connaissances techniques nécessaires aux viticulteurs pour étalonner et régler leurs appareils de traitement et de les sensibiliser aux enjeux du territoire.

L'entretien et le réglage du pulvérisateur représentent :

- un gain technique (meilleure efficacité et protection au travers d'une application homogène...)
- un gain économique (dosage précis ...)
- un gage de respect pour l'environnement (précision du dosage...).



#### ➤ Création d'une plaquette sur l'enherbement des tournières



Cette plaquette permet de faire un point sur l'intérêt d'enherber les tournières (limitation des problèmes d'érosion et de ruissellement, protection de l'eau, amélioration de la portance...).

On y trouve également, des clefs et astuces techniques pour réaliser un semis et entretenir les tournières.

Cette plaquette est disponible sur simple demande auprès de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault.

#### ➤ Appui à la gestion avant et après traitement phytosanitaire

A la demande de 3 organisations de producteurs de fruits et légumes, 7 diagnostics d'exploitation ont été réalisés.

Ces diagnostics ont pour objectifs :

- d'examiner les aires de remplissage et de lavage des appareils de pulvérisation existantes
- de fournir des conseils pratiques pour leur aménagement, d'estimer le volume des effluents phytosanitaires en fonction des pratiques de l'exploitant afin de le guider dans le choix d'un dispositif de traitement de ces effluents,
- de localiser sur l'exploitation le meilleur site pour installer ce dispositif de traitement.



# à l'échelle du bassin versant

## Limitation des risques de lessivage des fertilisants

### 🌀 Campagne d'analyse des teneurs en azote des sols



Le suivi des teneurs en azote minéral dans le sol a permis :

- **sur un réseau de 14 parcelles en précédent melon** : de faire un état des lieux des pratiques de fertilisation chez

un groupe de producteurs représentant plus de 80 % des surfaces (500 ha sur la zone), d'évaluer l'important travail de pilotage de la fertilisation réalisé depuis plusieurs années et de fournir des éléments complémentaires d'ajustements

- **sur un réseau de 19 parcelles en précédent grande culture (blé dur)** : de diffuser les résultats des mesures aux 250 producteurs (soit plus de 3000 ha dans la zone vulnérable) ce qui leur a permis dans la plupart des situations d'ajuster voire d'économiser les apports.

*Ces mesures vont permettre un suivi pluriannuel de la problématique azote.*

CETTE ACTION EST MENÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SYNDICAT DES AGRICULTEURS MULTIPLICATEURS DE SEMENCES (SAMS) ET LE CENTRE EXPÉRIMENTAL HORTICOLE DE MARSILLARGUES (CEHM)

### 🌀 Acquisition de références locales sur les engrais verts ou cultures intercalaires pièges à nitrates (CIPAN)



2 essais ont été menés sur des parcelles afin de mesurer la faisabilité de ces couverts végétaux sur les plans technique (semis, choix des espèces, destruction...), économique (coût...) et environnemental.

*Ces techniques sont souvent mises en avant pour leurs avan-*

*tages agronomiques : limitation des risques de lessivage de l'azote, protection de la structure du sol, amélioration du taux de matière organique, diminution des pressions d'adventices, diversification des rotations...*

*Cependant, leurs faisabilités technico-économiques méritent d'être testées dans nos conditions méditerranéennes.*

CETTE ACTION EST MENÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SYNDICAT DES AGRICULTEURS MULTIPLICATEURS DE SEMENCES (SAMS) ET LE CENTRE EXPÉRIMENTAL HORTICOLE DE MARSILLARGUES (CEHM)

## Gestion raisonnée de la ressource en eau

### 🌀 Diagnostic des systèmes d'irrigation toutes filières - création d'un réseau de parcelles de référence

En 2007, un réseau de parcelles (4 de semences, 4 melonnières, 1 aspergeraie, 22 de pommiers), parcelles sur lesquelles des mesures d'humidité (Diviner 2000) sont réalisées par les techniciens toute la saison. Une réunion de présentation de l'outil Diviner 2000 et des résultats par filière a été réalisée le 11 juillet 2007 auprès des producteurs du réseau.



*Ce nouvel outil de diagnostic (sonde capacitive), permet de suivre l'évolution de l'humidité du sol (jusqu'à 1,60 m de profondeur) et d'évaluer ainsi la qualité des irrigations.*

CETTE ACTION EST MENÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SYNDICAT DES AGRICULTEURS MULTIPLICATEURS DE SEMENCES (SAMS) ET LE CENTRE EXPÉRIMENTAL HORTICOLE DE MARSILLARGUES (CEHM)

## Promotion de la biodiversité dans les exploitations agricoles

### 🌀 Diagnostics biodiversité

3 diagnostics biodiversité supplémentaires ont été réalisés en filière arboricole suite aux 3 réalisés en 2006.

*Ces diagnostics apportent des conseils aux exploitants afin de maintenir, gérer et restaurer les milieux interstitiels (haies, fossés, zones enherbées) qui sont essentiels dans le maintien de la biodiversité.*

*Ils serviront également de base à la création d'un guide sur les actions possibles à mener pour entretenir ou restaurer ces milieux.*

*Ce document sera disponible courant 2009.*

CETTE ACTION EST MENÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ETANG DE L'OR (SMGEO) ET LE CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON (CEN LR)





# Programme agro-environnemental 2008-2011... ...pour un programme plus ambitieux

Dans la continuité du programme agro-environnemental 2007 (cf bulletin n° 1) un programme pluriannuel a été instauré pour la période 2008-2011. Il s'appuiera également sur 4 thèmes principaux :

- Limitations des risques phytosanitaires
- Limitations des risques de lessivage des fertilisants
- Gestion raisonnée de la ressource en eau
- Promotion de la biodiversité dans les exploitations agricoles à l'échelle du territoire

## Chaque thème est composé de plusieurs actions :

ENTRE AUTRES, D'ICI FIN 2008...

- Organisation d'une démonstration en arboriculture sur les alternatives au désherbage chimique au Centre expérimental Horticole de Marsillargues le 20 novembre 2008
- Formation le 26 novembre 2008 sur « Comment créer sa plate-forme phytosanitaire » (sécuriser le stockage des produits phytosanitaires, gérer au mieux les effluents phytosanitaires, optimiser l'aménagement de la « plate-forme phyto »)
- Appui à la directive nitrate (diffusion de la plaquette et conseils)
- Poursuite des campagnes de mesures des teneurs en azote des sols en vue d'un conseil collectif

ET DANS LA CONTINUITÉ DE 2008

- Mise en place d'un site test d'enherbement des tournières à visiter prochainement
- Mise en place d'un site test sur les alternatives au désherbage chimique en viticulture
- Réalisation d'un guide sur la biodiversité
- Appui au pilotage de l'irrigation
- Poursuite de la campagne d'analyses de sol, appui au pilotage de la fertilisation...
- Poursuite de l'action sur la gestion de l'interculture longue durée en plein champ (CIPAN...)

## Pour plus d'informations, vous pouvez joindre

**Hélène SUZOR ou Stéphanie GENAUD**

ADVAH - Chambre d'Agriculture de l'Hérault  
Maison des Agriculteurs - Mas de Saporta - CS 10010  
34875 LATTES CEDEX  
Tél : 04 67 20 88 00 / Fax : 04 67 20 88 96



Le Programme Agricole du bassin versant de l'étang de l'Or est une opération conduite par la Chambre d'Agriculture de l'Hérault et l'ADVAH, financée par le Conseil Général de l'Hérault, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranéen Corse, la Région Languedoc Roussillon et le Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or.



Partenariats techniques : CEHM, CEN LR, COPAL, SAMS, Services techniques des OP F&L, SIVOM de l'Etang de l'Or, Syndicat Semencier du Sud, SMGED.